



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

# LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA PROLONGE L'ÉTAT D'URGENCE POUR 10 JOURS

**Chelsea, le 12 août 2024** – Considérant la situation actuelle et l'étendue des dégâts sur son territoire, à 15h30 aujourd'hui, le conseil municipal de Chelsea a adopté à l'unanimité une résolution afin de prolonger l'état d'urgence locale sur l'ensemble de son territoire pour une période de dix jours.

La Municipalité de Chelsea remercie ses citoyens et citoyennes pour leur collaboration.

-30-

**Information :**

Ghislaine Grenier

Responsable des communications par interim

Municipalité de Chelsea

[communications@chelsea.ca](mailto:communications@chelsea.ca)

819 827-1124 poste 202